

# TRAIL DES HAUTES FALAISES

1er OCTOBRE 2017

SASSETOT LE MAUCONDUIT



9ème  
édition

Parcours 32 km


13 km

Marche 13 km



Association d'Animations  
du Littoral Cauchois

TEL : 07.69.58.40.80 - @ : aalittoralcauchois@gmail.com

 Association d'Animations du Littoral Cauchois

A A L C

Mairie de Ste Hélène Bondeville  
76400 Sainte Hélène Bondeville



Association d'Animations  
du Littoral Cauchois

TEL : 07.69.58.40.80 - @ : aalittoralcauchois@gmail.com

 Association d'Animations du Littoral Cauchois

## BULLETIN D'INSCRIPTION THF 2017

Nom.....Prénom.....

Adresse : .....

CP.....Ville.....

Année de naissance : .....

(indispensable pour le classement par catégorie)

Equipe : .....

Sexe :  Féminin  Masculin

TEL:.....Mail : .....

Pour les mineurs de plus de 16 ans :

Je soussigné(e).....

autorise mon fils ou ma fille à participer le **Dimanche 1er octobre 2017 au TRAIL DES HAUTES FALAISES**

Signature du (des) parent(s) obligatoire:

[Pour tous les participants](#)

Joindre une photocopie de la licence

Pour les non licenciés, joindre à la demande une photocopie de certificat médical de « non contre-indication à la pratique sportive en compétition » de moins d'1 an.

Par le simple fait de votre inscription vous vous engagez à respecter le règlement du Trail des Hautes Falaises.

Règlement (espèce ou par chèque à l'ordre de l'AALC)

13 km : 10 euros

32 km : 17 euros

**14 km marche découverte : 3 euros : pas besoin de bulletin d'inscription, ni de certificat médical, paiement le jour même.**

Signature du coureur

### Règlement « Trail des Hautes Falaises »

Chaque participant doit être en bonne condition physique.

Les licenciés à une fédération sportive type : FFA ou FFTRI devront fournir la photocopie de leur licence pour la saison en cours et les non licenciés, la photocopie certifiée conforme d'un certificat médical de non contre-indication à ce type d'épreuve, de moins d'1 an, attestant que leur état de santé leur permet de participer au Trail. (loi 23/03/99). Seules les personnes majeures peuvent participer au 32 km. Les personnes mineures de plus de 16 ans peuvent participer au 13 km en ayant fourni l'autorisation signée par les parents. Les épreuves ne sont pas accessibles aux coureurs handisports.

#### Assurances

Les organisateurs déclinent toute responsabilité pénale ou civile en cas d'accident immédiat ou secondaire dont les participants pourraient être victimes du fait de leur participation au Trail.

Les organisateurs dégagent leur responsabilité en ce qui concerne les vols et dégradations pouvant survenir durant la manifestation. Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance.

#### Inscriptions

Les bulletins d'inscriptions sont à retirer chez nos partenaires. Les droits d'engagement sont de 17€ pour les 32 km, de 10€ pour les 13 km; et 3 € pour la marche. Ils restent acquis en cas de désistement.

**Inscription sur place** : Samedi 30 septembre de 15h à 19h à la salle des glycines (à côté du terrain de football de SASSETOT LE MAUCONDUIT). **Retrait des dossards** : Samedi 30 septembre de 15h à 19h et Dimanche 1er Octobre entre 7h15 et 9h00 à la salle des glycines (à côté du terrain de football) **Clôture des inscriptions le Samedi 30 septembre 2017 à 18h** : Pas d'inscription le jour de l'épreuve ; le montant peut être réglé en espèces ou par chèque à l'ordre de AALC (Association d'Animations du Littoral cauchois). Seuls les participants dont les dossiers seront complets et signés pourront participer à l'épreuve.

Départ / Arrivée : SASSETOT LE MAUCONDUIT 76540 (rue des Grandes Dalles près du camping)

Dimanche 1er octobre 2017

Briefing à 8h20 au terrain de football - Départ à 8h30 pour le 32 km

Briefing à 9h10 au terrain de football - Départ à 9h15 pour le 13 km

Le temps limite imparti aux coureurs pour boucler le trail de 32 km est de 4h30. Au delà de ce temps, la sécurité n'étant plus assurée sur le parcours, les concurrents seront mis hors course. Le « coureur balai » a autorité d'arrêter les coureurs qui lui sembleraient inaptes, à un moment donné, d'effectuer la course dans le temps imparti qui nous est imposé pour la sécurité de tous.

Départ de la marche 9h30 (inscriptions le jour même) au terrain de football

#### Parcours

Un parcours 100% nature, 700 m de dénivelé positif sur les 32 km et 400 sur le 13km, empruntant chemins et sentiers, à réaliser en semi autonomie ; camelbak conseillé contenant eau et barres énergisantes. Des ravitaillements seront proposés sur le parcours ainsi qu'à l'arrivée.

#### Poste de secours

Le poste de secours sera assuré par la protection civile et un ambulancier.

#### Environnement

Aucun détritrus ne devra être jeté sur le circuit sous peine de disqualification. Les concurrents devront par souci du respect de l'environnement emprunter uniquement les sentiers balisés et en aucune façon nuire à l'écosystème fragile. La végétation, aérohaline en bord de falaise ainsi que dans les bois est fragile et comprend des espèces rares. Le non respect du règlement ou de l'éthique sportive entraînera la disqualification immédiate du concurrent

#### Droit des images

Par le simple fait de leur inscription les concurrents autorisent l'association à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils sont susceptibles d'apparaître.

**Remise des prix** : Récompenses par catégories et lots pour tous les participants

En cas d'insécurité pour les coureurs du fait d'un événement naturel (foudre, tempête, grêle, neige...), d'acte terroriste, risques vitaux, épidémie..., l'organisateur se réserve le droit d'annuler les courses de 35 et 15 km sans que le participant puisse prétendre au remboursement ou indemnisation.